

**2011/3675 - Dénomination des locaux mis à disposition de la MJC « Espace Jeunes 6e » : « Espace associatif Simone André », sis 98-100, rue Boileau à Lyon 6e** (Direction du Développement Territorial) (BMO du 27/06/2011, p. 1501)

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur : Monsieur le Maire, comme vous le savez, l'espace associatif du 6<sup>e</sup> arrondissement, que nous avons pris l'habitude d'appeler « Aigle de Meaux » de façon provisoire, cet espace va ouvrir ses portes à la rentrée prochaine pour accueillir à la fois la MJC du 6<sup>e</sup> arrondissement et sous la houlette du CCA6, les associations du quartier qui logeaient précédemment rue Dussauchoy, avant l'effondrement du bâtiment.

C'est ainsi 700 nouveaux mètres carrés qui permettront dans cet arrondissement à la vie associative très riche du territoire, de se développer.

Il vous est proposé dans cette délibération, de profiter de ce nouvel équipement, pour rendre un hommage appuyé à Mme Simone André, en donnant son nom à cette maison.

Tout le monde, évidemment, connaît l'énergie, connaît la force de conviction incomparable, que Mme André a mis, ces dernières décennies, au service des associations de Lyon. Celle qui fut notamment Adjointe auprès de votre prédécesseur, Monsieur le Maire, Francisque Collomb, a créé, et préside encore le Forum des Associations, dont on a pu admirer la vitalité récemment à l'Hôtel de Ville, pour son 30<sup>e</sup> anniversaire.

Elle a multiplié aussi les initiatives, comme la création du prix de l'Innovation associative, d'un journal, d'un annuaire des associations ou encore de l'espace associatif du Rhône.

Surtout, Simone André a porté partout, en tout temps, la parole de ces dizaines de milliers de bénévoles, qui dans cette ville œuvrent souvent en silence et pourtant font toute la richesse et l'humanité de notre société. Ces bénévoles sans lesquels le souci des autres, le lien social et le vivre ensemble ne seraient que des formules incantatoires.

Pour l'ensemble de son œuvre, Monsieur le Maire, chers Collègues, à la fois en ma qualité d'Adjointe à la vie associative et donc un peu d'héritière de Simone, mais aussi à titre personnel, je suis très heureuse que le 6<sup>e</sup> arrondissement puisse accueillir désormais un espace associatif « Simone André ». J'en profite, si vous me le permettez, car je sais qu'elle aurait été très heureuse d'assister évidemment à cette séance, si ce n'était une vieille blessure qui avait décidé de refaire des siennes, j'en profite en notre nom à tous, pour lui souhaiter un prompt rétablissement et lui donner rendez-vous pour l'inauguration de ce bel équipement du 6<sup>e</sup> arrondissement. Je veux saluer évidemment son mari qui est parmi nous dans le public. Merci à lui d'être présent.

(Applaudissements.)

Mme NACHURY Dominique : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, nous soutenons sans réserve et avec plaisir, cette proposition de dénommer « Simone André » les locaux à livrer de la rue Boileau.

C'est saluer ainsi le travail et l'enthousiasme de Simone André au service du monde associatif et pour la promotion du bénévolat.

Je renvoie néanmoins à mes propos d'il y a quelques mois sur la méthode et la réalisation des locaux qui ne nous donnent pas satisfaction (et je crois d'ailleurs pas qu'à nous !).

Mes derniers mots seront pour souhaiter prompt rétablissement à Simone André et pour saluer la présence parmi nous de son époux. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien. Chers Collègues, je suis extrêmement heureux de l'adoption du nom « Simone André » pour ce bel espace associatif que nous mettons à disposition du 6<sup>e</sup> arrondissement.

Au-delà de la Ville de Lyon, nous sommes quelques uns sur ces bancs à avoir connu Simone André lorsqu'elle était Adjointe chargée des Affaires sociales, de la Vie associative, et nous savons quelle énergie elle déployait. Elle incarnait véritablement le bénévolat.

Je me souviens d'elle lorsque nous siégeons ensemble au Conseil d'Administration du Centre Social de la Duchère, alors quartier qui commençait à connaître un certain nombre de difficultés, quartier populaire et donc je me souviens de l'énergie que déployait Simone André au service de ces structures : centres sociaux, MJC. Ce maillage de bénévoles qu'elle avait su organiser dans la ville.

Aussi pour moi, est-ce un honneur que nous puissions prendre cette délibération. Donc évidemment, j'embrasse chaleureusement Simone André. Je l'appellerai d'ailleurs après cette séance du Conseil municipal, si elle ne dure pas trop tard, et je prie son mari, de lui transmettre toute notre affection.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)